

## **Cossé-le-Vivien : l'orgue sera restauré mais laissé dans l'église, une association crie au vandalisme**

**Author** : Rédaction Riposte Catholique

**Categories** : [Non classé](#)

**Date** : 1 juin 2021

En Mayenne, la municipalité s'apprête à restaurer l'orgue de l'église, ce pour quoi il faudra le descendre de la tribune. Cependant la municipalité prévoit de le laisser au sol dans l'église, ce qui fâche l'association La Fabrique des 12 clochers. Cette dernière crie au vandalisme patrimonial dans le [Haut-Anjou](#).

Nicolas Lemercier son président s'exprime dans les colonnes de la presse locale : " *Un projet municipal vise à restaurer l'orgue à l'identique. Nous ne sommes pas contre, mais le souci c'est que ce projet inclut le déménagement de l'orgue au sol et de laisser la tribune vide. Et là, on n'est pas d'accord. On peut très bien restaurer l'orgue en le laissant dans la tribune. Aussi, « là-haut, il est moins sujet aux dégradations, vandalisme*".

La municipalité, qui prévoit de dépenser 90.000 € avant subventions, n'en démord pas - elle a obtenu l'accord du diocèse et de la commission d'art sacré, et indique que la tribune est malaisée d'accès avec son escalier en colimaçon et la niche dans laquelle se trouve l'orgue trop petite pour qu'il s'exprime pleinement. Elle souhaite aussi que l'orgue soit mis à disposition des élèves de l'école de musique en toute sécurité. Affaire à suivre.